

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2015**

**Délibération n° D-2015-108**

**Subventions aux associations culturelles**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 03/04/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 17/04/2015

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

**Excusés :**

Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Direction Animation de la Cité**

**Subventions aux associations culturelles**

Madame Christelle CHASSAGNE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Niort soutient les associations autour de plusieurs axes :

- la collectivité accompagne les pratiques amateurs par la mise en place de subventions de fonctionnement aux associations de pratiquants et aux écoles d'enseignement artistique ;
- elle soutient également, sous forme de subventions et/ou d'aides en nature, l'organisation de manifestations qui contribuent à la diffusion, à l'animation dans les rues et les quartiers de Niort, à l'expression culturelle de la population et au rayonnement de la Ville à l'extérieur, pour les plus importantes ;
- enfin, la collectivité favorise l'activité des compagnies professionnelles soutenant les créations de spectacles vivants et le fonctionnement de ces compagnies. En contrepartie, ces dernières s'engagent à mener des actions culturelles en direction des structures éducatives et de proximité implantées sur le territoire. Cette forme de conventionnement est qualifiée de convention d'objectifs.

Ces aides concernent l'ensemble des domaines artistiques et culturels : théâtre, expression musicale, lyrique et chorégraphique, arts visuels, patrimoine local, etc.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les subventions de fonctionnement selon le tableau ci-après ;

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

<b><i>Associations d'expression musicale, lyrique et chorégraphique</i></b>	
Jeunesses Musicales de France	<b>4 500 €</b>
<b><i>Troupes de théâtre et autres créations</i></b>	
Cabaret St Flo	<b>2 400 €</b>

- approuver les conventions et avenants à souscrire avec les associations selon le tableau ci-dessous ;

**CONVENTIONS D'OBJECTIFS**

<b><i>Associations d'expression musicale, lyrique et chorégraphique</i></b>	
Volubilis	<b>13 000 €</b>
<b><i>Troupes de théâtre et autres créations</i></b>	
Aline & Compagnie	<b>10 000 €</b>

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

<b><i>Associations d'expression musicale, lyrique et chorégraphique</i></b>	
Chanson	<b>700 €</b>
<b><i>Associations d'animation culturelle</i></b>	
Impulsions Femmes	<b>5 000 €</b>
<b><i>Troupes de théâtre et autres créations</i></b>	

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les subventions de fonctionnement attribuées, ainsi qu'à signer et verser aux associations concernées les subventions afférentes conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions et avenants.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	7

Monsieur Romain DUPEYROU, Conseiller municipal, n' ayant pas pris part au vote.

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Christelle CHASSAGNE